



**CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE**

ÉTOILE ARGENT

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE ARGENT

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier pour chaque cadet le résumé des OCOM ET OREN de l'instruction Étoile argent qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 2, annexe A.

Obtenir une copie du plan d'instruction annuel de l'étoile argent.

Obtenir une copie du contrat d'engagement communautaire (CEC) du corps de cadets, qui a été élaboré pendant l'OCOM M107.01 (Participer à une discussion sur la première année de l'instruction, A-CR-CCP-701/PF-002, chapitre 7, section 1).

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour initier les cadets aux occasions d'instruction de l'étoile argent et stimuler leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les occasions d'instruction qu'il aura dans l'étoile argent.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets aient un aperçu de l'instruction qui se déroulera dans l'étoile argent, car cela pourrait leur donner l'enthousiasme et la motivation à participer à une année d'instruction remplie de nouvelles

expériences d’instruction et d’occasions d’exercer le leadership. Les mises à jour du contrat d’engagement communautaire du corps de cadets devraient stimuler tous les cadets individuellement et en groupe pendant l’année d’instruction à venir.

Point d’enseignement 1
Identifier les occasions d’instruction obligatoires de l’étoile argent

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

L’instruction obligatoire de l’étoile argent est un plan d’activités que le corps de cadets et les établissements d’instruction spécialisés (centres d’expédition) doivent effectuer avec les cadets de troisième année. L’instruction obligatoire à faire se déroule comme suit :

1. 60 périodes d’instruction qui doivent se dérouler pendant des séances d’instruction (3 périodes par séance);
2. 18 périodes d’instruction qui doivent se dérouler pendant deux jours d’instruction obligatoires (9 périodes par jour);
3. 18 périodes d’instruction qui doivent se dérouler dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne (EEC) – bivouac – lors d’une fin de semaine;
4. 18 périodes d’instruction qui doivent se dérouler dans le cadre d’un exercice d’expédition d’une fin de semaine à un centre d’expédition.

INSTRUCTION COMMUNE AUX CADETS DE LA MARINE, AUX CADETS ROYAUX DE L’ARMÉE CANADIENNE ET AUX CADETS DE L’AVIATION ROYALE DU CANADA

Tout comme dans l’instruction de l’étoile verte et l’étoile rouge, il y a dans l’étoile argent une instruction commune aux cadets de la Marine, aux cadets royaux de l’Armée canadienne et aux cadets de l’aviation royale du Canada. Les objectifs de rendement (OREN) pour l’instruction commune cette année sont :

OREN	Sujet	Énoncé de l’OREN
301	Civisme	Reconnaître l’objectif des groupes de service au Canada
302	Service communautaire	Effectuer un service communautaire
303	Leadership	Exercer le rôle d’un chef d’équipe
304	Bonne forme physique et mode de vie sain	Mettre à jour le plan d’activité personnel
305	Sports récréatifs	Participer à des sports récréatifs
306	Tir de précision avec la carabine à air comprimé	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
307	Connaissance générale des cadets	Servir dans un corps de cadets de l’Armée
308	Exercice militaire	Diriger une escouade avant un rassemblement
309	Techniques d’instruction	Enseigner une leçon
311	Biathlon	(Instruction complémentaire seulement)



La cérémonie de la revue annuelle est également commune aux trois éléments des cadets, mais aucune instruction spécifique n'est prévue pour elle.

INSTRUCTION PROPRE À L'ÉLÉMENT DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

Dans l'étoile argent, certaines instructions sont spécifiquement conçues pour les Cadets royaux de l'Armée canadienne. Les OREN pour les instructions spécifiques aux Cadets royaux de l'Armée canadienne cette année sont :

OREN	Sujet	Énoncé de l'OREN
320	Familiarisation avec les FC	Reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne
321	Entraînement en campagne	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en campagne – bivouac – lors d'une fin de semaine
322	Navigation	Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS
323	Randonnée en montagne	(Instruction complémentaire seulement)
324	Survie en milieu sauvage	Survivre lorsqu'on est perdu
325	Leadership lors d'activités en plein air	Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air
326	Expédition	Mettre en pratique les compétences en expédition

L'expédition est une activité qui distingue les cadets de l'Armée des autres éléments de cadets. L'expédition est définie comme étant toute activité qui comporte une excursion dynamique d'au moins 36 heures, assortie d'un objectif clair lié à l'activité. Dans l'instruction de l'étoile argent, l'expédition est soutenue par l'OREN 221 (Entraînement en campagne) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 11), l'OREN 222 (Navigation) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 12), l'OREN 224 (Survie en milieu sauvage) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 14), l'OREN 325 (Leadership en plein air) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 15) et l'OREN 326 (Expédition) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 16). Dans l'étoile argent, les cadets auront l'occasion d'assister à un exercice d'expédition lors d'une fin de semaine à un Centre d'expédition régional.

L'évaluation est un aspect important de l'instruction des cadets. Elle est conçue pour aider les cadets et leurs instructeurs à atteindre les objectifs d'instruction pour chaque OREN. Les cadets seront informés des exigences avant le début de l'évaluation. Lorsque l'évaluation sera terminée, le cadet sera informé de son résultat et recevra une copie à conserver. Les OREN et les méthodes à évaluer sont :

- 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, chapitre 3). Évaluation de rendement et communication personnelle.
- 308 (Diriger une escouade avant un rassemblement, chapitre 8). Évaluation de rendement.
- 309 (Enseigner une leçon, chapitre 9). Évaluation de rendement.
- 322 (Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS, chapitre 12), y compris :
 - COREN-01 Réponse élaborée écrite;

- COREN Évaluation de rendement.
- 324 (Survivre lorsqu'on est perdu, chapitre 14), y compris :
 - COREN-01 Évaluation de rendement;
 - COREN-02 Évaluation de rendement;
 - COREN-03 Évaluation de rendement;
 - COREN-04 Communication personnelle.
- 326 (Mettre en pratique les compétences en expédition, chapitre 16). Évaluation de rendement.



Les détails de chaque évaluation se trouvent dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 3, annexe B.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Combien y a-t-il de périodes d'instruction obligatoires?
- Q2. Qu'est-ce l'instruction commune?
- Q3. Quel OREN soutient l'instruction à l'expédition dans l'étoile argent?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Il y a 60 périodes d'instruction obligatoires.
- R2. L'instruction commune est une instruction qui s'applique aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.
- R3. Dans l'instruction de l'étoile argent, l'expédition est soutenue par l'OREN 221 (Entraînement en campagne) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 11), l'OREN 222 (Navigation) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 12), l'OREN 224 (Survie en milieu sauvage) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 14), l'OREN 325 (Leadership en plein air) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 15) et l'OREN 326 (Expédition) (A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 16).

Point d'enseignement 2

Identifier les occasions d'instruction complémentaires de l'étoile argent

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

L'instruction complémentaire de l'étoile argent est un plan d'activités que le corps de cadets et les établissements d'instruction spécialisés (centres d'expédition) peuvent effectuer avec les cadets de troisième année. Ces activités complètent les activités obligatoires et font partie intégrante du programme des niveaux d'étoiles. Chaque OREN identifié dans le PE 1, sauf l'OREN 326 (Mettre en pratique les compétences en expédition, chapitre 16) comporte des activités complémentaires qui peuvent être choisies. Les commandants (cmdt) ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet de modifier l'instruction de l'étoile argent selon les intérêts et les ressources des corps de cadets.



Ce PE varie selon le corps de cadets. Se référer au plan d'instruction annuel du corps de cadets et discuter de l'instruction complémentaire qui sera effectuée dans le corps de cadets pour le programme de l'étoile argent.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quelle est l'instruction complémentaire effectuée dans l'étoile argent qui est également offerte aux cadets de la Marine et aux cadets de l'Air?
- Q2. Quelle est l'instruction complémentaire spécifique aux cadets de l'Armée qui est donnée dans l'étoile argent?
- Q3. Quelle est l'instruction complémentaire la plus intéressante à suivre pour un cadet de l'étoile argent?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les réponses seront en fonction des OREN communs.
- R2. Les réponses sont variables.
- R3. Les réponses sont variables.

Point d'enseignement 3

Réviser les objectifs d'un contrat d'engagement communautaire

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif



Un contrat d'engagement communautaire de corps de cadets a été élaboré dans l'OCOM M107.01 (Participer à une discussion sur la première année de l'instruction, A-CR-CCP-701/PF-002, chapitre 7, section 1) et a été revu dans le programme de l'étoile rouge pour approfondir l'apprentissage du contrat d'engagement communautaire.

Revoir les éléments du contrat d'engagement communautaire qui existe dans le corps de cadets. Tous les cadets doivent connaître les buts du corps de cadets qui ont été élaborés.

Les cadets peuvent être d'accord que certains buts doivent être changés ou que certains doivent être ajoutés ou supprimés.

BUTS DU CEC



Un contrat d'engagement communautaire peut prendre plusieurs formes. Des exemples se trouvent à l'annexe A.

Avant d'établir un CEC, tous les cadets doivent être prêts à s'engager aux buts communs.

Être présent. Le CEC exige que chacun s'engage consciencieusement à être présent en corps et en esprit, à s'engager à participer pleinement, à accepter et à être responsable de ses actions. Cela veut dire que chacun doit démontrer de l'intérêt au soutien mutuel et s'engager activement au processus d'apprentissage.

Être en sécurité. Afin de stimuler l'intérêt, de faciliter la participation et de créer un milieu sans parti pris pour les membres du groupe, chacun doit se sentir en sécurité. C'est le travail de l'instructeur de s'assurer que les membres de l'équipe se sentent physiquement et émotionnellement en sécurité pour participer au processus d'apprentissage. Cette responsabilité revient aussi aux membres du groupe. Les comportements et les attitudes ne doivent pas mettre en danger les autres membres du groupe. Un environnement sécuritaire encourage chaque membre à participer activement, à poser des questions et à fournir des réponses sans avoir peur d'être ridiculisé.

Établir des buts. Il est essentiel que chaque cadet établisse des buts personnels. Ces buts fournissent à la personne et au groupe les points de référence selon lesquels ils feront des choix par rapport aux actions et plans. Dans chaque processus d'apprentissage, il est primordial d'établir des buts. Une fois que les buts sont établis, les membres du groupe et les personnes individuelles assument la responsabilité de les atteindre. Le CEC exige que les membres du groupe travaillent collectivement vers l'atteinte des buts du groupe et qu'ils se soutiennent les uns les autres pour atteindre des buts individuels.

Être honnête. Être honnête signifie que chacun est honnête avec les autres et surtout avec lui-même. Par exemple, dans une situation de déception ou de colère, les membres de l'équipe doivent simplement reconnaître leurs sentiments face à la situation et expliquer ouvertement et fidèlement leur état d'esprit. Dans cette situation, chacun sera capable de travailler à résoudre le problème. Être honnête exige que les membres soient responsables les uns envers les autres et responsables pour leurs propres paroles et actions.

Accepter et continuer. Le CEC nécessite que les membres du groupe reconnaissent qu'ils ne sont pas toujours en accord et qu'ils ont des opinions et des idées différentes. Dans ce cas-ci, les membres doivent choisir de mettre leurs différends de côté et de continuer pour atteindre les buts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les buts du CEC?
- Q2. Dans le CEC, que signifie être honnête?
- Q3. Qu'est-ce qui doit arriver et qu'on doit accepter et continuer?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Les buts du CEC sont :

- être présent,
- être prudent,
- établir des objectifs,
- être honnête,
- accepter et continuer.

R2. Que tout le monde est honnête avec les autres et avec lui-même.

R3. Tout le monde doit choisir de mettre les différends de côté et continuer pour atteindre les buts.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les OREN spécifiques aux cadets de l'Armée?
- Q2. Quel est l'OREN de l'étoile argent n'ayant aucune instruction complémentaire?
- Q3. Quels changements avez-vous remarqué dans le CEC à travers les années?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les OREN particuliers aux cadets de l'Armée comprennent :
- 320 (Reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne, chapitre 11),
 - 321 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en campagne – bivouac – lors d'une fin de semaine, chapitre 12),
 - 322 (Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS, chapitre 13).
 - 323 (Randonnée en montagne [instruction complémentaire seulement]),
 - 324 (Survivre lorsqu'on est perdu, chapitre 14),
 - 325 (Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air, chapitre 15),
 - 326 (Mettre en pratique les compétences en expédition, chapitre 16).
- R2. L'OREN 326 (Mettre en pratique les compétences en expédition, chapitre 16).
- R3. Les réponses sont variables.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Le fait de savoir à quoi s'attendre du programme de l'étoile argent permettra aux cadets de comprendre l'instruction qui les attend. Cela aide aussi à maintenir un intérêt et à anticiper les défis de leadership qui émergent pour un cadet de l'étoile argent.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour obtenir les occasions d'instruction complémentaires de l'étoile argent.

Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Un échantillon de l'horaire se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 2, annexe B.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-054 Directeur - Cadets 3. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-038 (ISBN 0-7872-2459-6) Henton, M. (2006). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-Long Learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.